

Numéro de pièce FA413437	Client M46040	Date 28/08/2025
Commercial M - MARTY Jean-Claude	Réf.Famille MICHEL	Votre référence 0811086M

Adresse de livraison

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE

ROZIERES Guilhem

121 AVENUE DE LA GARE

46600 MARTEL

FRANCE

Adresse de facturation

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE

121 AVENUE DE LA GARE

46600 MARTEL

Tél : 06 32 38 93 66

E-mail : contact@pflepassage.com

Notre service Mémograv reste ouvert tout l'été.

Claire a rédigé ce devis.

N° Siret : 94393264000015 N° TVA : FR11943932640

Référence	Désignation	TVA	Qté	Px unitaire Brut	Px Unitaire Net	Montant HT
PORT_PLEX13HFR	Transport, Assurance et emballage express avt 13h00	V20	1	30,00	30,00	30,00
R2BAC	Rectangle R2 Dim 25x35 cm Granit BLACK Noir d'Afrique	V20	1	20,00	20,00	20,00
F_EM1	SUPPORT PIEDS ALUS (2)	V20	1	0,00	0,00	0,00
G_MOCA1	Motif FL034, finition : gravure à l'or fin 22 carats	V20	1	43,00	43,00	43,00
G_L2_1	Texte or nombre de lettres : 49 - Police 3 - Notre amour pour toiest	V20	1	73,50	73,50	73,50
Total à reporter						166,50

Echéance 30/09/25 LCR Directe 199,8 €

RIB : CREDIT AGRICOLE 11206 00082 01285125606 74

Poids Net

6,4

Total HT

166,50

Code TVA

Base HT Taux TVA

V20 TVA coll. Ventes 20%

166,50 20% 33,30

Total TTC 199,8 €

Acompte €

A Payer 199,8 €

Option pour le paiement de la taxe d'après les débits

Exclusivement Livraison de biens

Conditions Générales de Vente :

Extrait : La loi n°2008-776 du 4/8/2008, art. 21, précise que « le délai pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission. » Tout retard dans le paiement des sommes dues entraînera, à l'échéance, une pénalité de retard (...) au taux d'intérêt appliqué par la BCE (...) majoré de 10% ou à 3 fois le taux d'intérêt légal. Le client supportera le paiement d'une clause pénale de 15% du montant de la somme impayée avec un minimum de 75 euros et tous les frais légaux consécutifs à l'action contentieuse. Les frais bancaires résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du demandeur. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE- La propriété des marchandises ne sera transmise à l'acquéreur qu'après paiement complet à notre Société (loi n° 80-335 du 12 mai 1980) nonobstant toute clause contraire. A défaut, nous pourrions revendiquer la propriété desdites marchandises soit en nature entre les mains de l'acquéreur, soit en valeur de sous-acquéreurs, si ce dernier n'a pas réglé tout ou partie du prix.

FUNEXPRESS SARL Locataire Gérante au Capital 10 000€ - Siren 819 762 857 - RCS La Roche Sur Yon - N°TVA FR53 819 762 857

IBAN Mémograv FR76 3000 3000 8000 0205 0098 696 (BIC SOGEFRPP)

Coupon à joindre
avec votre règlement

M46040 FA413437
28/08/2025

A Payer

199,80 €